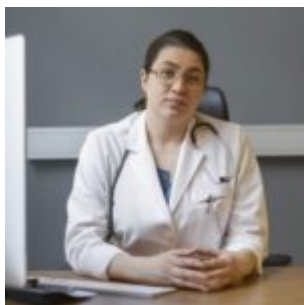


# Professionnels de santé : un nouveau téléservice « Réclamations paiements »



© 2025 Les Echos Publishing

La CPAM propose aux professionnels de santé un nouveau service sur Amelipro, qui leur permet de déposer directement des réclamations liées à la facturation et de suivre leur traitement. Ce service est déployé progressivement en fonction des professions.

---

# Chirurgiens esthétiques : actes exonérés de TVA



© 2025 Les Echos Publishing

L'administration fiscale précise les critères à respecter pour que l'exonération de TVA puisse s'appliquer aux actes de médecine ou de chirurgie esthétique.

---

# **Vétérinaires : le Guide des bonnes pratiques de prescription remis à jour**



© 2025 Les Echos Publishing

Publié par la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV), le Guide des bonnes pratiques du médicament vétérinaire a vocation à aider les praticiens à garantir une prescription conforme. Il vient d'être remis à jour et s'accompagne de webinaires gratuits.

---

# **Notaires : nouvelle compétence de délivrance des apostilles**



© 2025 Les Echos Publishing

La procédure de délivrance des apostilles est désormais confiée aux Notaires de France. Les usagers peuvent effectuer leur démarche sur le site [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr) ou en se rendant dans l'un des 15 centres d'apostille déployés sur le territoire national.

---

## **Masseurs-kinésithérapeutes : quel rôle dans la prise en charge de la ménopause ?**



© 2025 Les Echos Publishing

Pour améliorer l'accès aux soins et aux traitements des femmes qui en ont besoin, le rapport de la mission parlementaire sur la ménopause préconise d'intégrer les kinésithérapeutes dans la prise en charge de cette période de la vie des femmes.

---

# **Infirmiers : établissement des certificats de décès**



© 2025 Les Echos Publishing

L'autorisation donnée aux infirmiers libéraux volontaires d'établir des certificats de décès a été pérennisée.

---

# **Avocats : inscription au Barreau d'une juriste d'entreprise**



© 2025 Les Echos Publishing

L'expérience professionnelle d'une juriste au sein d'un service en charge de la gestion du personnel doit être prise en compte pour apprécier si elle peut bénéficier de la

passerelle vers la profession d'avocat.

---

# **Infirmiers : des avancées pour éviter le gaspillage de pansements**



© 2025 Les Echos Publishing

Pour réduire les dépenses de santé, mais aussi pour répondre à des objectifs de respect de l'environnement, le contrôle des quantités de produits délivrés aux patients devient indispensable, notamment dans le cadre de la réalisation de pansements. D'autant plus qu'il peut être nécessaire de réadapter les quantités lorsque la prescription initiale ne correspond plus aux besoins. À ce titre, pour améliorer les quantités délivrées, un arrêté récent impose de nouvelles conditions de prescription et de délivrance des articles pour pansements.

## **Première délivrance limitée à 7 jours**

Concernant la prescription des pansements, il faut désormais une évaluation clinique de la plaie par un praticien habilité, en mesure d'accompagner le patient et d'assurer le suivi de

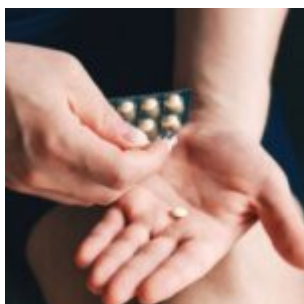
l'évolution de la plaie. Cette évaluation précise la catégorie de pansements ou de compresses, la quantité de produits nécessaires, la taille, la fréquence recommandée de renouvellement ou tout autre élément nécessaire. Du point de vue de la délivrance des pansements, le pharmacien doit, depuis le 1<sup>er</sup> avril, limiter à 7 jours la première délivrance. Il peut la renouveler uniquement à l'issue des 7 jours, à la demande du patient, en fonction de ses besoins et en lien avec son infirmier (si un suivi infirmier a été mis en place), dans la limite de la durée de traitement indiquée sur l'ordonnance.

[Arrêté du 13 mars 2025, JO du 19](#)

© 2025 Les Echos Publishing

---

## Professionnels de santé : une hausse des appels en souffrance



© 2025 Les Echos Publishing

La plate-forme téléphonique mise en place par l'association Soins aux professionnels de la santé (SPS) pour accompagner et soutenir les soignants en souffrance vient de publier ses chiffres pour 2024. Les appels sont en hausse de 16 %.

---

# Commissaires de justice : le statut des Clercs revu et corrigé



© 2025 Les Echos Publishing

Un décret du 21 mars 2025 modernise et uniformise les dispositions statutaires des Clercs de commissaires de justice. Il précise aussi les conditions et modalités d'exercice de leurs missions.